

**Mission permanente de la République de Cabo Verde**

XXXIII session de l’Examen Périodique Universel des droits humains

(06.17.05.2019)

**Examen de la Côte D’Ivoire**

Intervention de Cabo Verde

Maria de Jesus Veiga Miranda

Ambassadeur / Représentante permanente

Merci, Monsieur le Président,

Cabo Verde souhaite la bienvenue à la délégation de Rep. De **Côte D’Ivoire** et la remercie d’avoir présenté son rapport national.

Ce rapport témoigne de la ferme volonté des autorités de continuer à améliorer les conditions juridiques, institutionnelles et socio-économiques contribuant à la promotion et protection des droits humains dans le pays.

Nous saluons la ratification de plusieurs instruments juridiques internationaux, la création du Conseil National des Droits de l’Homme (CNDH), ainsi que les progrès dans la réconciliation nationale.

Nous notons avec satisfaction que la Cote D’Ivoire a un cadre légal qui favorise le respect des droits des femme et l’égalité des genres, en interdisant la MGF (Mutilation Génitale Féminine), le mariage précoce et la polygamie et nous encouragions les autorités à continuer à veiller à l’application effective de ces dispositives légaux.

En saluant la réduction du chômage et l’adoption de mesures de protection sociale pour les plus vulnérables, nous recommandons respectueusement a Côte d’Ivoire :

1. D’établir un plan de mise en oeuvre des recommendations en matière de droits humains aligné sur les Objectives de Developpement Durable (ODD) et intégrant toutes les recommandations acceptées ;
2. D’ utiliser ce troisième cycle de l'EPU pour générer des données pouvant appuyer à la fois la mise en œuvre des ODD (Objectifs de Développement durable) et des droits humains.

Nous souhaitons plein success à la Cote d’Ivoire por cet EPU.

Merci